

5 octobre 1920

C'est vendredi dernier, 1^{er} octobre, comme nous l'avions annoncé qu'ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Marchand, commissaire voyer du canton de Gedinne. Le service religieux a été célébré à Bièvre et l'inhumation s'est faite à Jambes.

Enlevé inopinément à la fleur de l'âge, M. Marchand laisse une veuve inconsolable et deux jeunes fillettes. Sa mort est ainsi marquée du caractère le plus pénible qu'ont compris et voulu affirmer, à Bièvre, un nombre considérable d'hommes de toute classes et de toutes conditions, qui n'ont pas craint la pluie, malgré les difficultés de communications, pour aller porter un dernier hommage d'estime et de reconnaissance au fonctionnaire d'élite qu'était le défunt. A Jambes, il y eut une influence imposante d'amis et connaissances, dont l'indicible tristesse exprimait en un silence éloquent toute la part qu'elle prenait au malheur qui frappe une famille des plus estimées et des plus honorables de Jambes.

Deux discours furent prononcés, le premier à Bièvre, à la levée du corps, par M. Jules de Saint-Omer, notaire et conseiller provincial, le second, au cimetière de Jambes, par M. Jules Milquet, ingénieur voyer adjoint, au nom du service technique provincial.